

Annabelle Gauberti apparaît dans le documentaire "The man who stole Banksy" | Festival du film de Tribeca

by admin_Crefovi - dimanche, avril 01, 2018

<https://crefovi.fr/couverture-mediatique/annabelle-gauberti-banksy-festival-film-tribeca/>

Annabelle Gauberti, associée fondatrice de Crefovi, apparaît dans le nouveau documentaire, écrit, dirigé et produit par le client de Crefovi, Marco Proserpio, « The man who stole Banksy ».

Le documentaire débutera au [Festival du Film de Tribeca du 20 au 26 avril 2018](#).

[Vimeo Video](#)

[THE MAN WHO STOLE BANKSY – Bande annonce](#) de [Marco Proserpio](#).

Synopsis: En 2007, l'artiste de street art de renommée mondiale Banksy est allé en Palestine et a peint un certain nombre d'oeuvres d'art à connotation politique sur les murs et bâtiments partout dans la ville. Certains ont trouvé que cela était un désagrément; d'autres ont acclamé ce travail comme étant du grand art; et encore plus y ont vu une opportunité commerciale. En particulier, un bodybuilder et chauffeur de taxi local connu sous le nom de Walid la Bête, a mis au point un plan d'entrepreneur: découper le mur de ciment entier contenant l'oeuvre d'art et le vendre à l'acheteur le plus offrant. Le documentaire du réalisateur Marco Proserpio 'The Man Who Stole Banksy » est une histoire provocante concernant la façon dont les oeuvres d'art qui sont créées illégalement peuvent être volées, vendues, et collectionnées légalement. Alors que les spectateurs suivent l'oeuvre de Banksy, ils découvrent un marché de l'art secret, constitués de murs volés partout dans le monde. C'est un examen stylé de l'espace public, de l'appropriation, et de la marchandisation du street art et de ce qui arrive lorsque les politiques du Moyen-Orient rencontrent le marché de l'art occidental.

Annabelle Gauberti est l'associée fondatrice de Crefovi, notre cabinet d'avocats à Londres et Paris spécialisé dans le conseil aux industries créatives en général, en particulier en droit de l'art. Elle est solicitor of England & Wales, ainsi qu'avocat au barreau de Paris.

Annabelle est aussi présidente de l'International association of lawyers for the creative industries (ialci).

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

PDF généré par Crefovi